

Expériences des foyers

Une enquête participative sur les hébergements collectifs en
protection de l'enfance

Julie Curtenaz, Camille Duthy, Léon de Garde Coly,
Olivier Grangier, Véronique Lehongre,
Jérémy Lisazali-Lomboto, Isabelle Talon

Ouverture

Patrick Lévy

Président de la Fondation Université Grenoble Alpes

Sandrine Martin-Grand

Présidente de l'Établissement Public Départemental du Charmeyran

Martine Comte

Présidente du Comité dauphinois d'action socio-éducative (CODASE)

Jean-Pierre Barbier

Président du Département de l'Isère



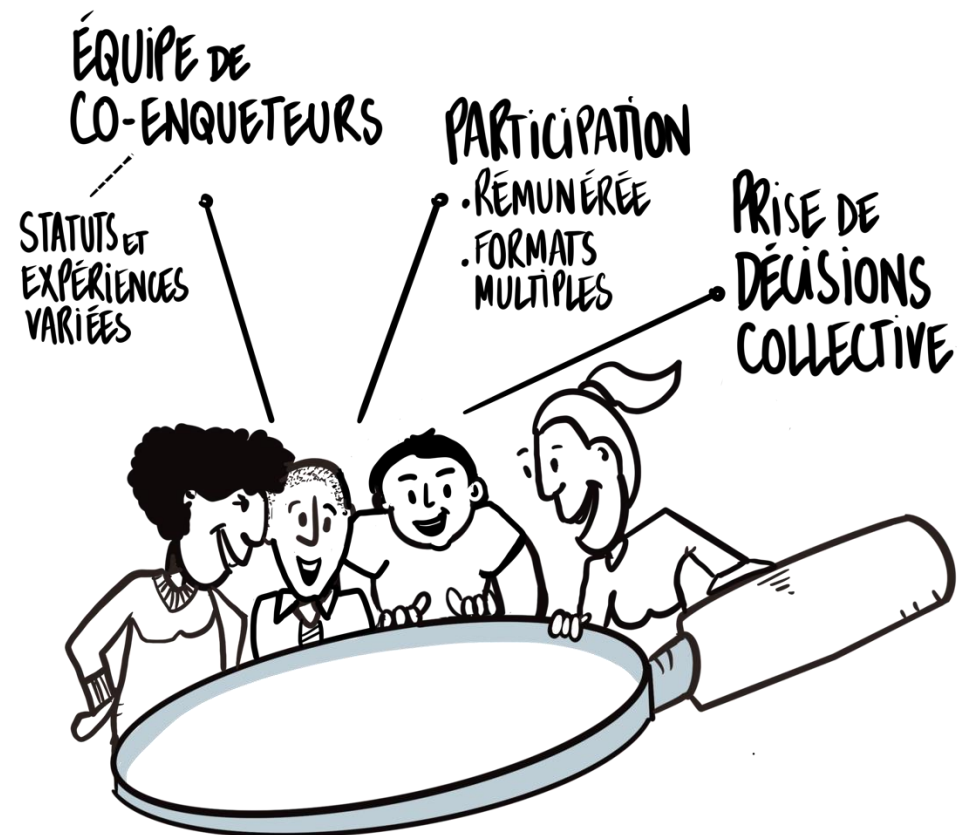
Séquence 1

UNE ENQUÊTE PARTICIPATIVE



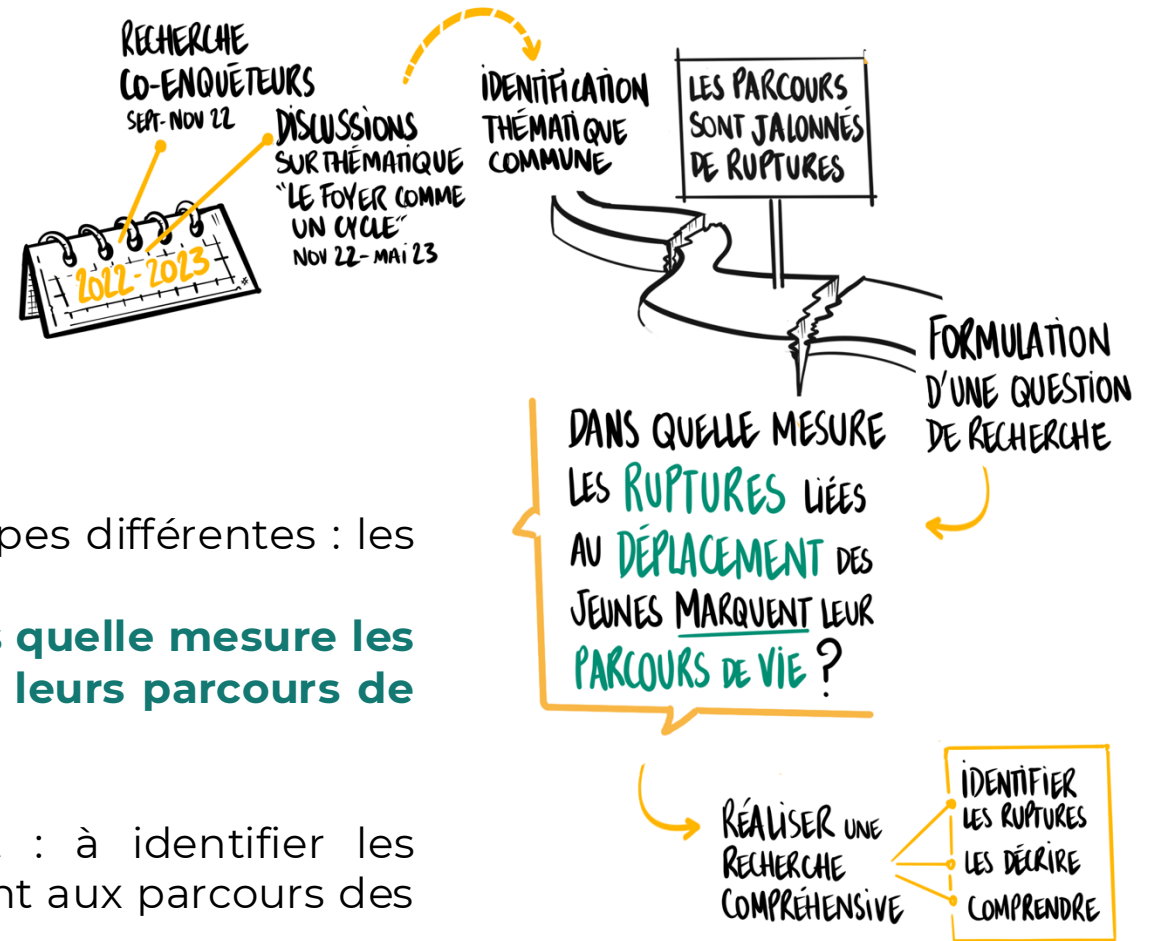
Une recherche participative

- Recherche conduite depuis l'**automne 2022** par une **équipe de « co-enquêteurs »**
- Toutes les **décisions** qui concernent la recherche sont **prises collectivement** par l'équipe.
- L'équipe est composée de personnes aux **statuts et aux expériences variées**. Sa composition a évolué au fil du temps. Au total, 7 professionnels des deux structures (éducateurs, chefs de service, directrices), 2 jeunes placés, 5 adultes ayant été placés dans leur enfance/adolescence et 3 sociologues (dont la coordinatrice) ont participé à cette recherche.
- Toutes les personnes sont **rémunérées**, selon des modalités différentes.
- Participation qui s'organise selon des **formats multiples** : des temps de réunions environ toutes les deux semaines, des journées de travail en semaine ou le week-end, des temps en sous-groupes ou individuels, des échanges mails ou via les groupes WhatsApp, visios, etc.



Élaboration d'une question de recherche

- Septembre 2022 – novembre 2022 : la coordinatrice circule dans les services du Codase et du Charmeyran pour informer les professionnels et les jeunes de la recherche et recruter des co-enquêteurs.
- Novembre 2022 – mai 2023 : discussions sur la thématique de la recherche. Idée qui trame les discussions initiales : « **Le foyer comme un cycle** », comprenant différentes étapes, il y a un avant, un pendant et un après.
- Identification d'une thématique commune à ces étapes différentes : les parcours sont jalonnés de ruptures.
→ Formulation d'une question de recherche : « **Dans quelle mesure les ruptures liées au placement des jeunes marquent leurs parcours de vie ?** »
- Réaliser une recherche compréhensive consistant : à identifier les ruptures, à les décrire et à comprendre ce qu'elles font aux parcours des jeunes.



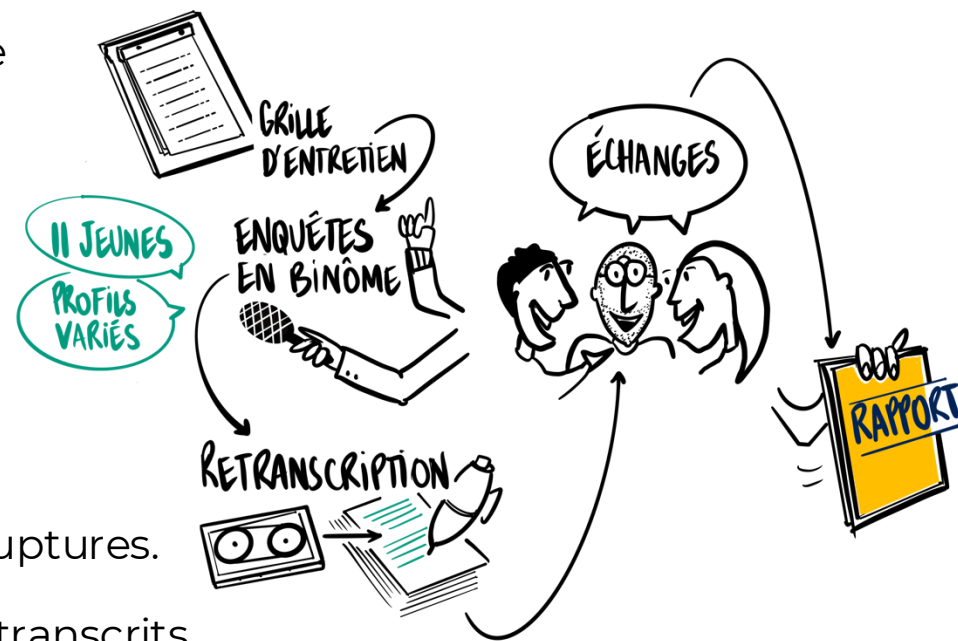
L'enquête de terrain

Une enquête par entretiens semi-directifs auprès des jeunes

- Élaboration collective d'une grille d'entretien à destination des jeunes interrogés. Les questions portent sur leur quotidien, leur parcours et les ruptures éventuelles (géographiques, familiales, amicales, avec les professionnels, etc.), et leurs projections et aspirations.
- Réalisation des entretiens entre juin et septembre 2023 en binôme de co-enquêteurs.
- 11 jeunes interrogés avec des profils variés (âge, genre, type de structure, emplacement géographique des structures, etc.).

Considérer l'ensemble des échanges que nous avons eus en réunions et qui ont été retranscrits précisément comme des données d'enquête :

- Ils rendent compte d'expériences de professionnels et de jeunes (anciennement) placés, ils donnent des exemples de parcours et de ruptures.
- Analyser les comptes-rendus de réunion comme des entretiens retranscrits.



Écriture du rapport de recherche



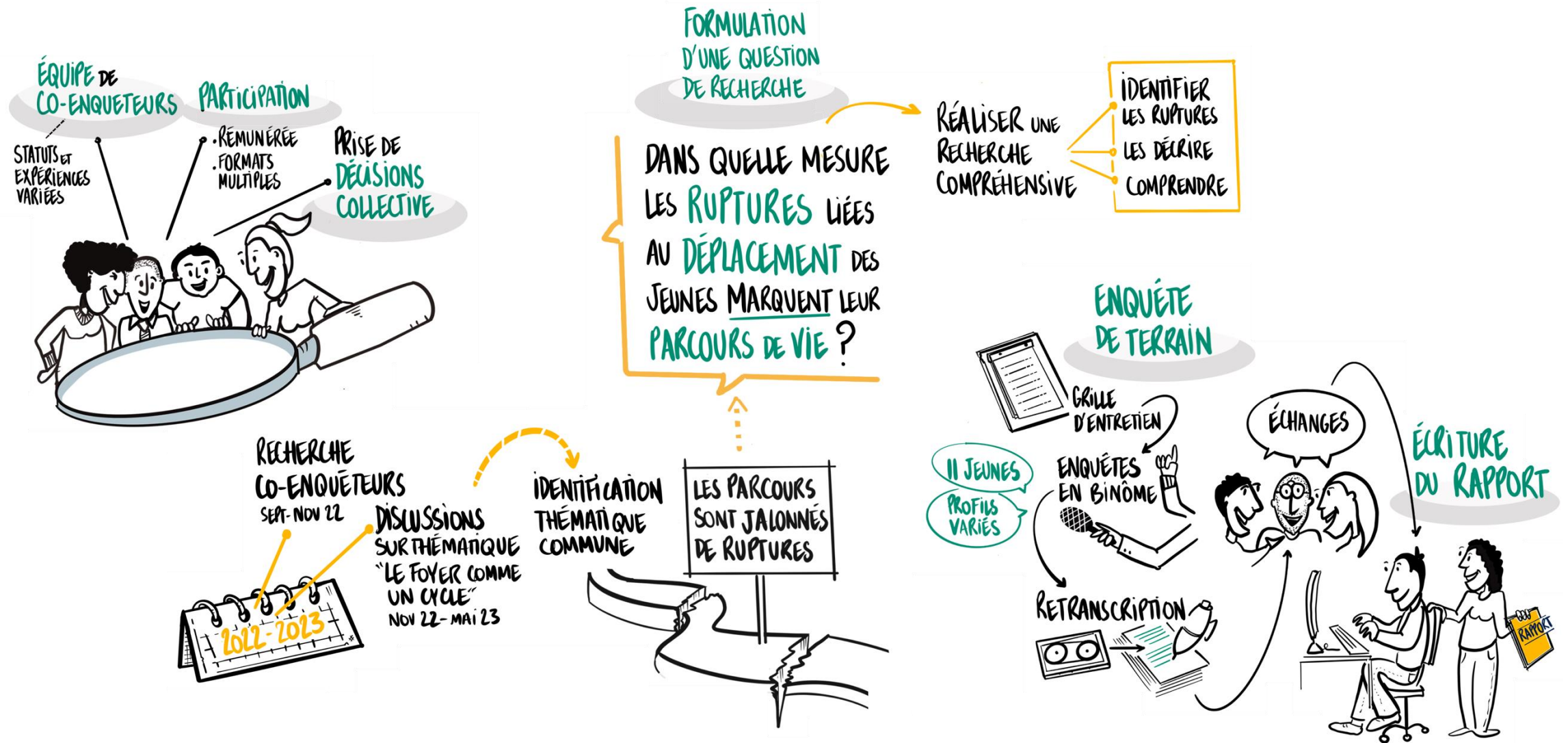
- Lors de l'analyse, différentes thématiques ont été identifiées.
- Chaque thématique repose sur un ensemble de données empiriques (extraits d'entretiens et de réunions d'équipe).
- Les sociologues ont écrit une première version du rapport qui a été relue et rediscutée par l'ensemble des « co-auteurs » (qui ne recourent pas complètement l'ensemble des « co-enquêteurs »). C'est au fil de ces allers-retours que le processus d'écriture a été finalisé.
- Il s'agit de donner à voir **une pluralité de perspectives et de points de vue** sur chaque thématique travaillée, en accordant une large place aux extraits d'entretiens et aux extraits de réunions d'équipe.

- Le rapport se concentre sur quatre thématiques, qui constituent les quatre chapitres :

- **habiter en foyer**
- **la participation**
- **cadre et hors cadre de l'accompagnement**
- **les déménagements et les déplacements qui jalonnent les parcours des jeunes**



Questions & réponses



Séquence 2
-
HABITER EN FOYER



Arriver en foyer

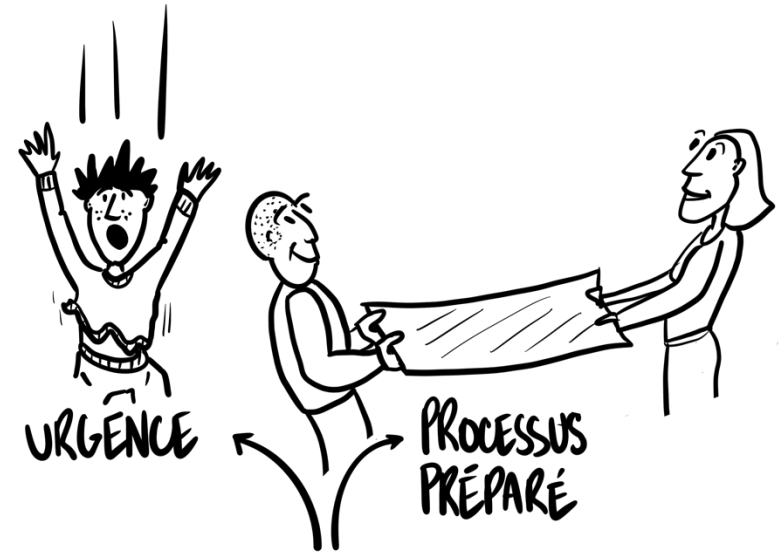
- **Différentes modalités d'entrée** : Les jeunes peuvent entrer en foyer dans des situations d'urgence ou via un processus préparé. Ces deux approches influencent profondément la façon dont ils vivent leur placement.

« Une fois, j'étais choquée, on accueille un jeune qui vient d'arriver dans une chambre qui est en fait une pièce pour accéder à la laverie, un truc de 3m², où les jeunes passent. [...] C'est une situation d'urgence, mais ce n'est pas un accueil » (Meggy, co-enquêtrice anciennement placée).

- **Des arrivées qui se passent bien** : des jeunes nous décrivent comment leurs arrivées se sont bien passées dans les foyers.

« Ce n'est pas une ASE, c'est la cheffe de service, parce qu'on l'a rencontrée au préalable, une semaine avant, avec un éducateur qui était au foyer, il est venu [au siège de l'association]. On s'est vus, et c'est tout, on s'est expliqués et voilà » (Naïm, jeune placé).

« Quand je suis arrivé ici, Christine [la directrice] m'a accueilli comme si j'étais chez moi. Elle m'a fait visiter la maison. Elle m'a aidé à mettre mes affaires dans les casiers et elle m'a présenté les enfants qui étaient encore ici [...]. Elle m'a dit : "Sois le bienvenu et sois heureux d'être ici." Comme si j'étais chez moi » (Yanis, jeune placé).



**DIFFÉRENTES
MODALITÉS
D'ENTRÉES**



Arriver en foyer

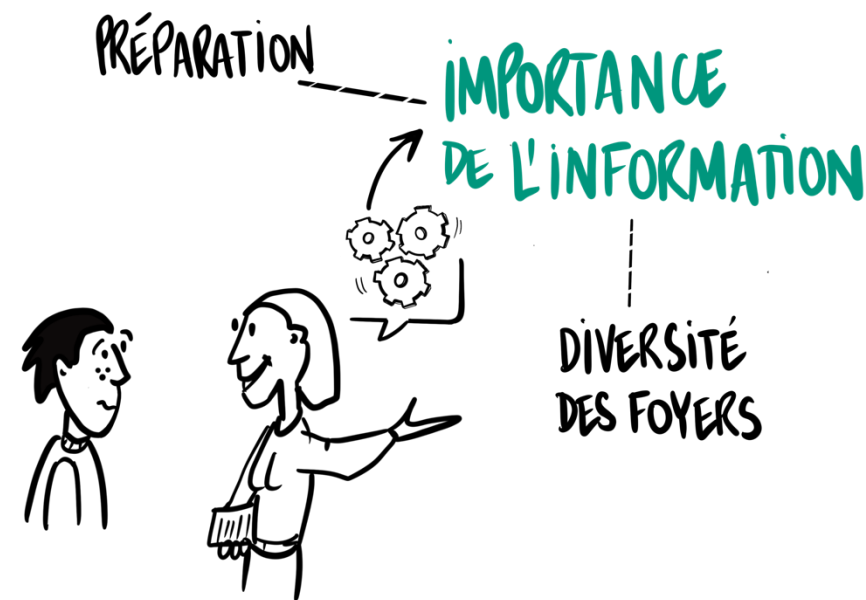
- **Importance de l'information** : Lors de leur arrivée, les jeunes manquent souvent d'informations claires sur ce qu'implique la vie en foyer. Ce manque de préparation peut amplifier le choc du déménagement, créant une barrière supplémentaire à l'adaptation.

« Moi, je n'étais pas au courant qu'ils allaient changer de famille d'accueil, je pensais que j'allais rester. Et quand j'ai appris que j'allais partir, ça m'a un peu blessée » (Nathalie, jeune placée).

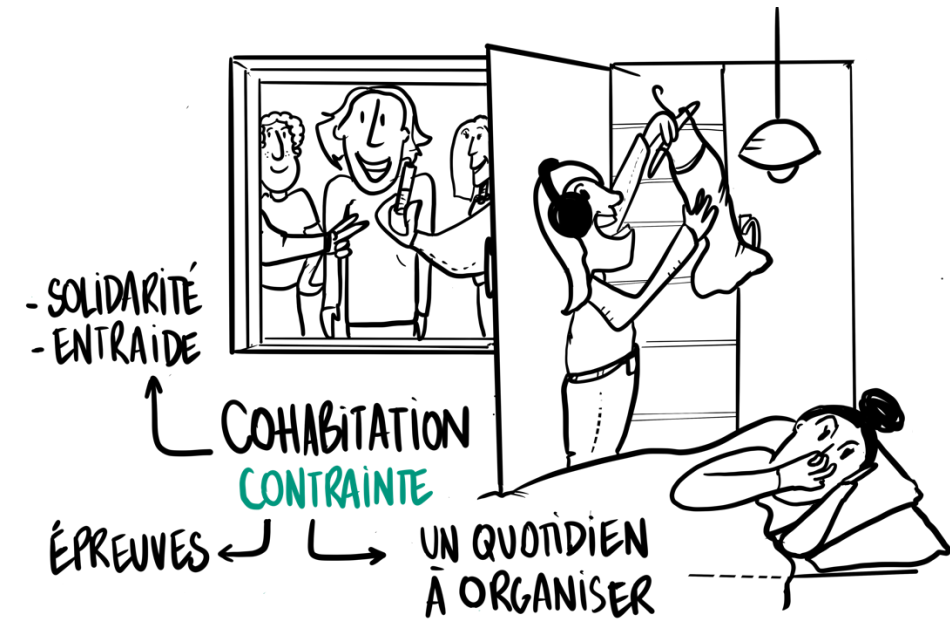
« Savoir qu'il y a un parachute avant de sauter de l'avion, c'est pas mal » (Adil, co-enquêteur anciennement placé).

- **Information d'autant plus importante au regard de la diversité des foyers** : le terme « foyer » recouvre des réalités différentes et des habitats variés, au regard de leur emplacement géographique, du nombre de jeunes accueillis, de leur âge, du nombre de professionnels présents, etc.

« "Autonomie", "avenir", et "bien-être". Quatre Chemins pas trop, mais Colline, famille d'accueil, oui. Autonomie, ça t'apprend à être autonome dans ta vie de tous les jours, vu que t'as manqué ça avec tes parents, autonomie c'est plutôt bien. Ensuite j'ai dit le "bien-être". Bon ça, on ne met pas les Quatre Chemins, on met la Colline parce que c'était cocon, c'était bien, c'était petit » (Dylan, jeune placé).



Cohabiter



➤ **Une cohabitation contrainte** : les jeunes doivent vivre au quotidien avec d'autres jeunes et des professionnels qu'ils n'ont pas choisis.

➤ **Un quotidien à organiser** en fonction de l'ensemble des cohabitants

« Ma préoccupation d'éducatrice c'est comment accompagner chacun au sein du groupe. Comment les habitudes de vie de chacun sont prises en compte dans un collectif, puisqu'on veille aussi à la cohésion de l'ensemble ? Si on prend le petit déjeuner: s'il y en a un qui veut déjeuner à 7h et l'autre à 10h, comment on s'organise ? » (Isabelle, co-enquêtrice professionnelle).

➤ **Aspects négatifs de la cohabitation** : la cohabitation peut engendrer des difficultés, des conflits, etc.

« Quand je prenais la douche, [les jeunes] s'amusaient à allumer et éteindre. Je gueulais, ils s'en foutaient, ils recommençaient jusqu'à ce qu'une éducatrice soit en mode bodyguard devant la porte. Et moi, le moment de trop, parce que je partageais ma chambre avec une fille où ça a été la cata parce qu'elle ne faisait jamais le ménage, ça puait toujours dans la chambre jusqu'à ce que j'apprenne qu'elle ne faisait presque jamais de lessive et qu'elle prenait des affaires aux gens. [...] Et la meuf, elle m'a même volé des sous » (Ariane, jeune placée).

➤ **Aspects positifs de la cohabitation** : la cohabitation s'accompagne de solidarités, d'entraide, etc.

« Il y a aussi beaucoup de partage au foyer, on n'est pas qu'individualistes, je me souviens que des fois, on était cinq sur une clope » (Meggy, co-enquêtrice anciennement placée).



Des lieux de repli

- **La chambre comme lieu d'intimité** : c'est un espace où les jeunes peuvent parfois être seuls ou avec des personnes qu'ils ont choisies ; c'est un espace qu'ils peuvent parfois décorer et personnaliser.

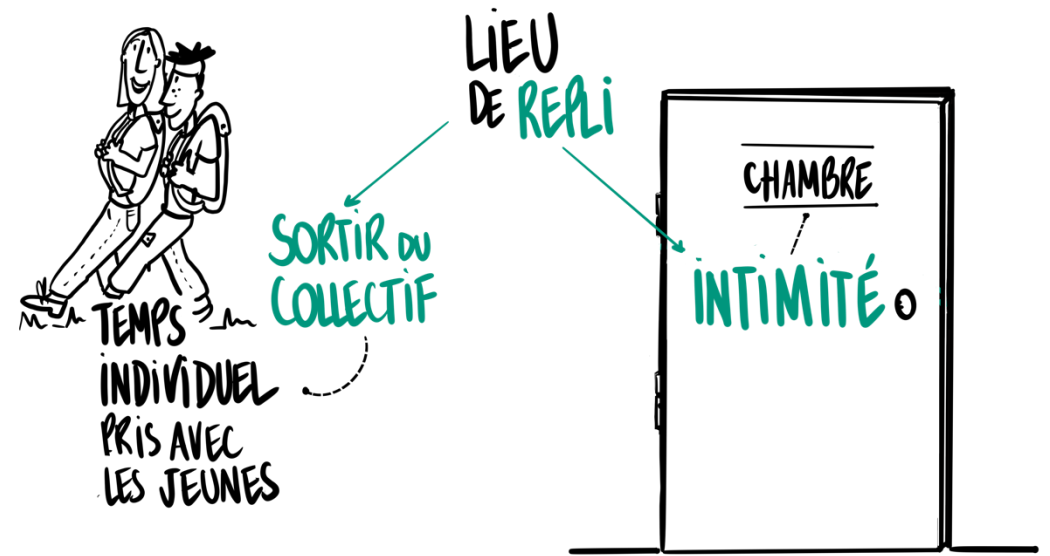
« La plupart du temps je traîne dans ma chambre, parce que justement, personne ne me calcule et ça me fait chier. Du coup, je suis bien dans ma chambre et c'est pour ça que je mets la musique » (Eden, jeune placé).

- **La chambre est un lieu d'intimité fragile** au regard de ses qualités matérielles et réglementaires.

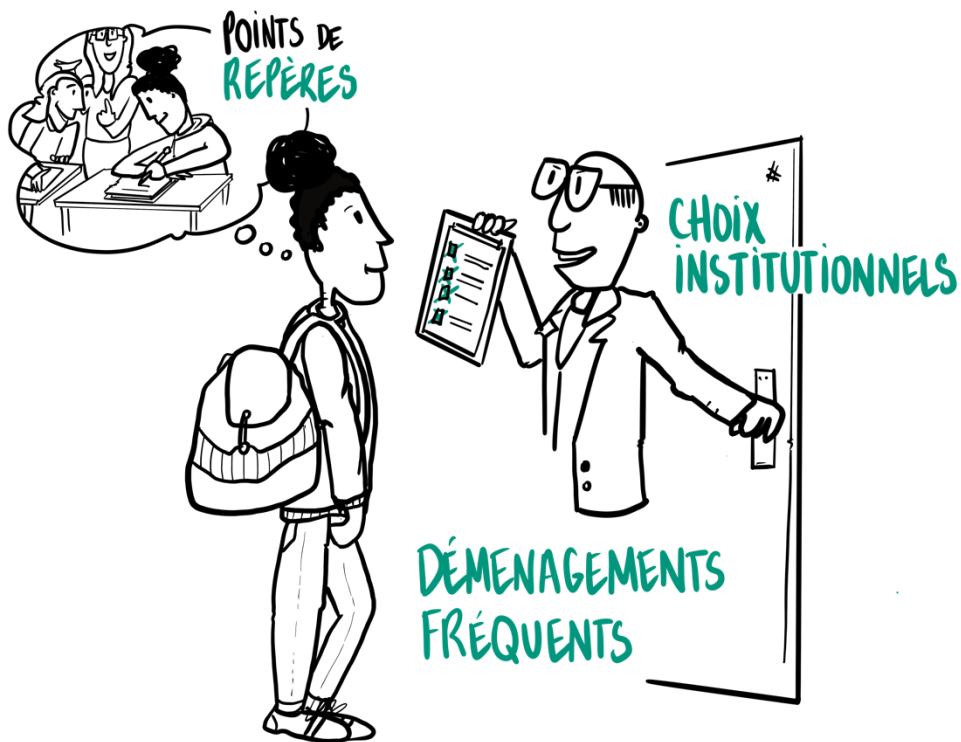
« Et encore, sentir chez toi, vu que les éduc ils passent le soir et le matin, c'est casse couille. C'est un peu de l'intrusion, je trouve, passer le matin voir si t'es là. Et alors ? Je ne suis pas là t'en as rien à foutre, je suis majeur. C'est des petites règles comme ça qui cassent les couilles au quotidien. T'es là, tu dors, ça vient te casser les couilles : "Bonjour Dylan, c'est l'heure de se réveiller, c'est L. !" Elle t'ouvre les volets, elle te tapote la tête, elle te tire la couette, elle t'allume la lumière, du grand n'importe quoi. T'imagines t'es avec ta meuf ? » (Dylan, jeune placé).

- **Des espaces-temps pour sortir du collectif** : les « tours de voiture », le domicile parental ou familial, les établissements scolaires, les lieux de fugue, etc.

« C'est vrai que ça ne ressort pas trop dans les entretiens, mais il y a un truc quand même, sur le travail que nous on fait aujourd'hui, qui prend beaucoup d'énergie, notamment sur des temps individuels qui sont pris avec les jeunes, des sorties en montagne, des activités, pour justement permettre ce repli. Ce n'est pas juste la chambre ou les tours de voiture, nous on travaille là-dessus en tant que professionnels. On a aussi le projet d'ouvrir un lieu qui soit uniquement dédié à ça, un logement dans lequel un jeune peut aller passer un moment seul ou même avec sa famille » (Isabelle, co-enquêtrice directrice de structures)



Des déménagements tout au long de la prise en charge



➤ **Déménagements fréquents** : Les jeunes placés en foyer sont souvent amenés à déménager plusieurs fois, que ce soit entre différentes structures ou à l'intérieur d'une même structure. Ces déplacements, bien que parfois souhaités, sont souvent imposés par des logiques institutionnelles. Ils marquent des changements dans l'accompagnement et obligent à retrouver des marques dans de nouveaux environnements et au sein d'autres collectifs.

« J'ai beaucoup changé, comme toi, mon point de repère c'était la scolarité. Même si j'avais une école là, une école là, une école là-bas, ce n'est pas grave. C'était mon point de repère la scolarité. Les profs, les surveillants, les dames de la cantine. Au moins, je savais que j'avais ma ligne droite, l'école, et que je voyais les mêmes personnes souvent. C'était mon point de repère » (Johana, co-enquêtrice anciennement placée).

➤ **Choix institutionnels** : Les décisions prises par les institutions, souvent basées sur l'âge des jeunes ou sur des considérations administratives, limitent parfois les choix des jeunes et leur capacité à se projeter à long terme.



Quitter le foyer

- **Limite des 21 ans** : À 21 ans, les jeunes doivent quitter les dispositifs d'aide sociale à l'enfance. Cette date butoir impose une sortie souvent brutale, laissant les jeunes face à de nombreux défis.

« *Quand tu as 21 ans, tu dégages, le jour de ton anniversaire tu dois quitter l'appartement !* » (Meggy, co-enquêtrice anciennement placée).

« *On commence l'accueil en montrant la sortie ! [...] Si un jeune dit : "Tiens j'ai envie de faire un doctorat", on lui répond : "Non t'as pas le temps, fais plutôt un CAP". On cherche plutôt un moyen de subvenir à ses besoins rapidement* » (Léon, co-enquêteur chef de service).

- **Sentiment d'abandon** : Des jeunes ressentent un profond sentiment d'abandon lors de leur sortie, sans accompagnement suffisant pour la transition vers l'autonomie.

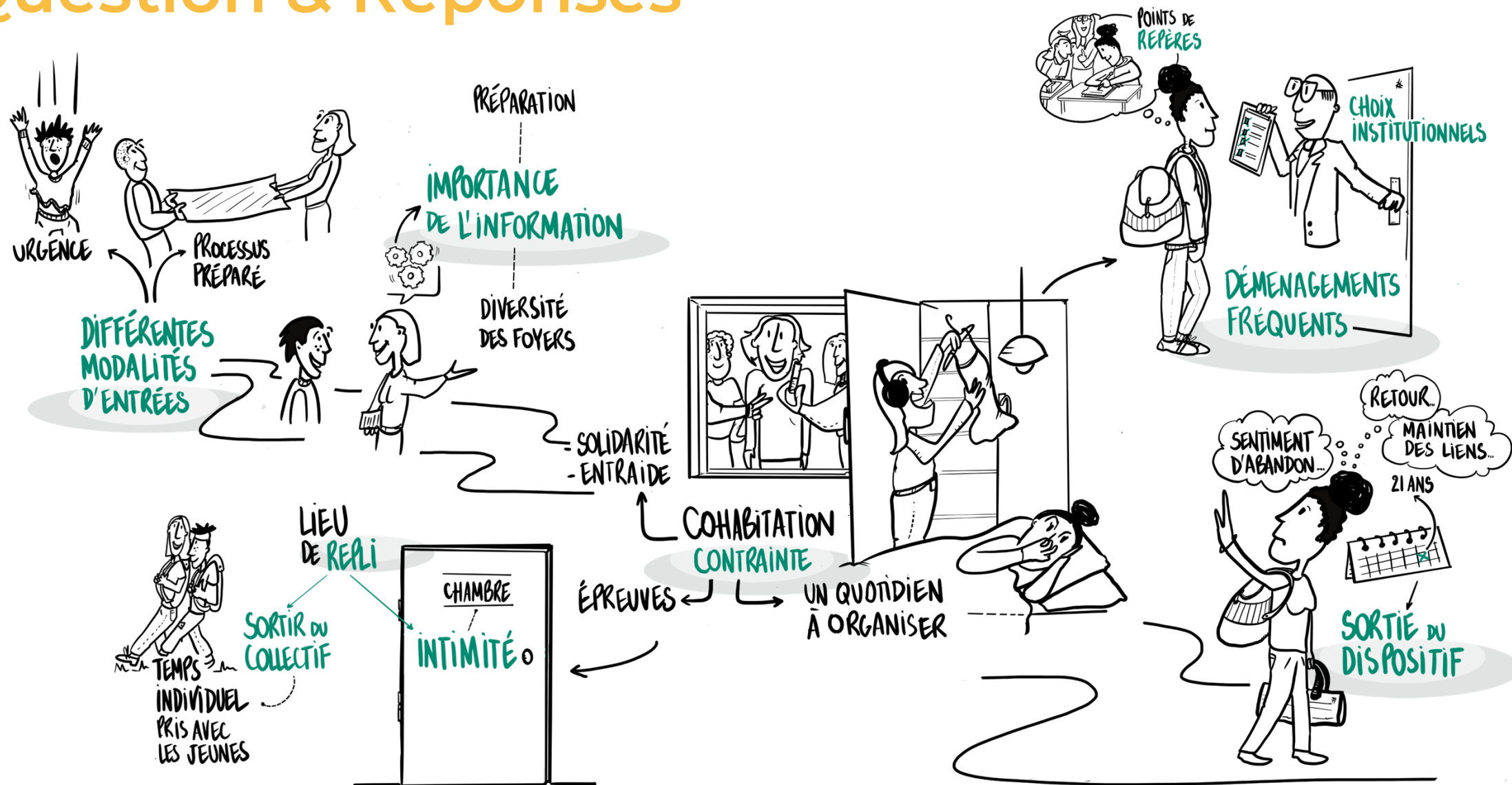
« *Quand tu sors, t'es comme une chaussette, comme une poubelle, il n'y a rien du tout derrière pour t'accompagner* » (Stéphanie, co-enquêtrice anciennement placée).

- **Retour dans les lieux d'hébergement et maintien des liens** : Des jeunes reviennent dans les foyers ou structures où ils ont été hébergés. Ces retours sont motivés par l'attachement aux lieux et aux personnes rencontrées, ainsi que par le besoin de se reconnecter à une période importante de leur vie.

« *C'est un gros tournant de ma vie que je vais subir là, d'ici la semaine prochaine, et je sais que ça va me faire bizarre parce que j'ai toujours l'habitude, mais je sais toujours que si je passe [à l'association], je sais qu'ils m'accueilleront à bras ouverts, qu'on parlera et tout* » (Ariane, jeune placée).



Question & Réponses



Séquence 3

-

ENJEUX DE LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT



L'institution à l'épreuve de la « participation »

➤ **Peu de mentions des instances participatives** au cours des entretiens réalisés.

« Ils ne parlent pas du fait de ne pas être entendus, ils parlent du fait de ne pas arriver à faire passer leur demande, mais ils ne parlent pas effectivement des instances spécifiques » (Véronique, co-enquêtrice directrice adjointe d'une structure).

➤ **Cas d'une participation bien organisée et utile** selon un jeune interrogé.

« C'est un moment important. Qui est respecté, moyen, parce qu'il y a des jeunes qui ne viennent pas... C'est dans la cuisine, c'est autour de la grande table, on discute. Mais il y a des jeunes, ils n'ont pas envie de venir, ils trouvent ça pas important, alors que c'est quand même grâce à eux qu'on a eu une balançoire, qu'on a eu un nouveau baby, qu'on est partis à Walibi. Parce que c'est aussi grâce à eux qu'on a pu demander ça. On demande aussi des activités. C'est important. Moi je dirais qu'il est important » (Naïm, jeune placé).



Une insuffisante prise en compte des besoins quotidiens des jeunes



- **Penser la participation au-delà des instances de participation formelles.**

La « participation » se joue dans des interactions de face-à-face entre les jeunes et les professionnels. Elle renvoie alors à l'attention et à l'écoute qui sont portées par les professionnels aux demandes et aux besoins des jeunes quant à la vie quotidienne ou à leurs projets d'avenir.

- **Difficultés de communication et « lourdeurs » administratives** : le cas des lettres.

« Tu vas voir la cheffe de service, tu lui demandes directement. Par exemple, je veux changer de chambre. C'est quoi l'intérêt de faire une lettre pour lui demander ? Juste, je veux la voir, je voudrais changer de chambre, vous en parlez en réunion. Et voilà » (Olivier, co-enquêteur actuellement placé).



Considérer les aspirations futures des jeunes

- Pour certains jeunes, **les choix d'orientations sont établis et non discutables**

« C'est moi, déjà d'une part je choisis tout seul, ils n'ont pas leur truc à dire, ils ne peuvent pas me dire non. Mais ouais, ils m'ont demandé : "Où tu vas ? Pourquoi tu veux faire ça ? Qu'est-ce que tu veux faire comme métier pour l'avenir ?" » (Naim, jeune placé).

- Pour d'autres, **volonté d'être « poussé »**

« À l'époque, les éducateurs allaient dans mon sens, mais il n'y avait pas de réelle implication ni à vouloir m'aider à trouver ma voie : si je ne m'étais pas réveillée avec la rage ce n'est pas les éducateurs qui m'auraient donné la rage. Je comprends que les jeunes soient dans le déni. On me disait : "Meggy fait ce qui te semble bon". Si je disais : "Je veux être coiffeuse", et ben : "On va regarder les formations", ou autres choses si je proposais un autre métier [...] qu'on me dise : "Meggy sort toi les doigts du cul", qu'on me pousse. Qu'on essaye de trouver ce qui était le mieux pour moi et pas simplement attendre que je propose des choses pour les suivre, qu'on sorte un peu du cadre tout tracé de l'école, tout ça » (Meggy, co-enquêtrice anciennement placée).



Considérer les aspirations futures des jeunes

➤ **Considérer les attentes et les aspirations** des jeunes ne signifie pas les approuver sans condition. Les respecter, ce peut être aussi les questionner, les discuter.

➤ **Renoncement** des jeunes à certaines aspirations.

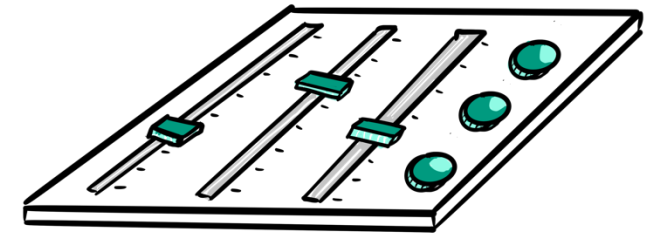
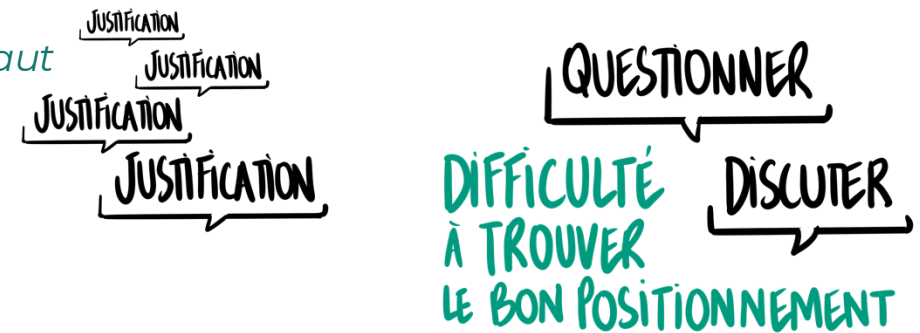
« Le jeune n'a pas assez de pouvoirs déjà dans les décisions personnelles. Certes, il est libre, mais il reste bloqué à cause d'une multitude de petites règles pas forcément utiles. Il est toujours obligé de se justifier auprès de ses éducateurs pour quasiment chaque décision qu'il prend, qu'elle soit importante ou non. Par conséquent, des fois, on renonce à certaines choses, juste parce que ça ne vaut pas le coup de débattre une heure avec l'éducateur pour ça »
(Olivier, co-enquêteur actuellement placé).

➤ Difficultés pour les professionnels à trouver le **bon positionnement**.

« - **Julie** : Mais à quoi ça servirait que l'éducateur se mette à la place du jeune ?

- **Stéphanie** : Ça m'aurait aidé à avancer.

- **Julie** : On peut parler de l'empathie. Mais nous, il faut garder la tête froide pour qu'on puisse vous accompagner. Ça n'empêche pas de comprendre la situation. Quand on intervient en tant que professionnel, on a une position à tenir »



Qu'est-ce qui se joue dans les coulisses de l'institution ?

➤ Comment s'est présentée l'idée du **cadre et du hors cadre**
« *C'est une règle connue, que les bons éducateurs sont toujours hors cadre* » (Olivier, co-enquêteur actuellement placé).

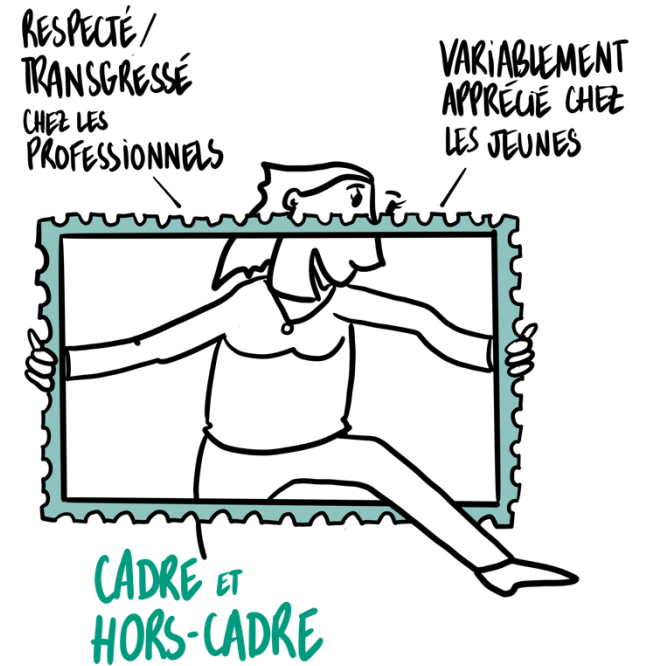
➤ Dans quelle mesure **le rapport au « cadre respecté ou transgressé »** permet-il de qualifier la qualité des éducateurs ?

Cela renvoie aux relations « complexes » qu'entretiennent les jeunes avec les éducateurs qui les côtoient au quotidien.

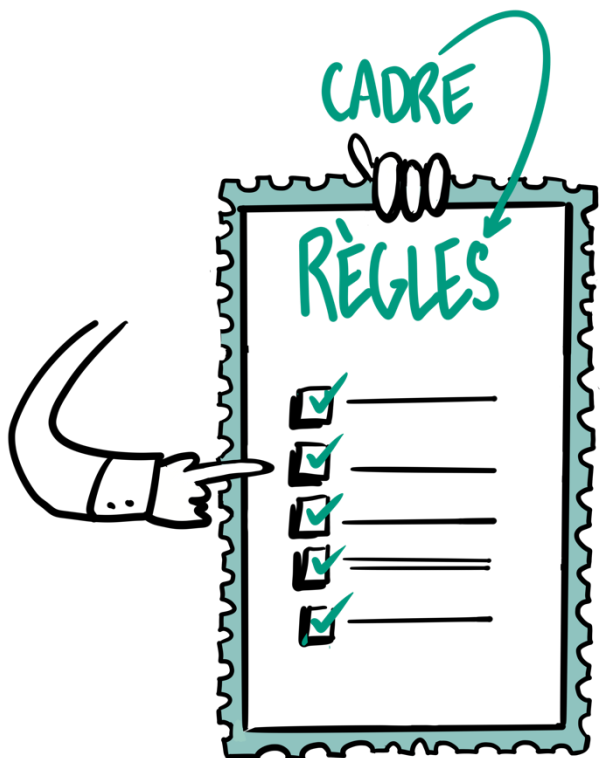
Un devoir d'exemplarité attendu tout en revendiquant une proximité pouvant aller au-delà des cadres institutionnels établis. Un hors cadre ne signifie pas être hors la loi.

➤ **Un « hors cadre » variablement apprécié** chez les jeunes interrogés et les co-enquêteurs, quels que soient leur statut

Un acte qui a défini la meilleure éducatrice : « *Je vais te dire, pour moi, la meilleure éducatrice que j'ai rencontrée. Quand j'avais 18 ans, j'ai trouvé mon premier taf dans un magasin de chaussure, J'ai demandé 20€, la demande a été refusée ! Une des éduc's avec qui je m'entendais bien m'a proposé de me dépanner de 20€, pour m'acheter mes chaussures, et je lui rendrais les sous quand j'aurais ma paye* » (Meggy, co-enquêtrice anciennement placée).



Composer avec des règles différentes



➤ Le « **cadre** » renvoie à **différentes règles** qui façonnent les pratiques professionnelles et le fonctionnement au sein de l'institution. Le respect ou la transgression de ces règles peuvent être perçus de façon contrastée : appréciés par certains jeunes et dénoncés par d'autres.

➤ Cas des **visites dans les chambres et appartements.**

« Je ne vois pas pourquoi les éducateurs ils passent voir mon appart quand je ne suis pas là : s'ils veulent passer, c'est mieux quand je suis là, c'est bizarre sinon. S'ils viennent en plus pour contrôler, je me sens offensée, j'ai la haine ! » (Jenny, jeune placée).

« Non, je ne suis pas d'accord, moi ça me fait plaisir, des fois ils laissent juste un petit mot : "Je suis passé". Quand je n'étais pas bien, ça me faisait plaisir de voir ça en rentrant » (Jack, jeune placé).



Dimension sensible de l'accompagnement

- **La dimension sensible et affective** n'est pas aussi importante pour toutes les personnes.

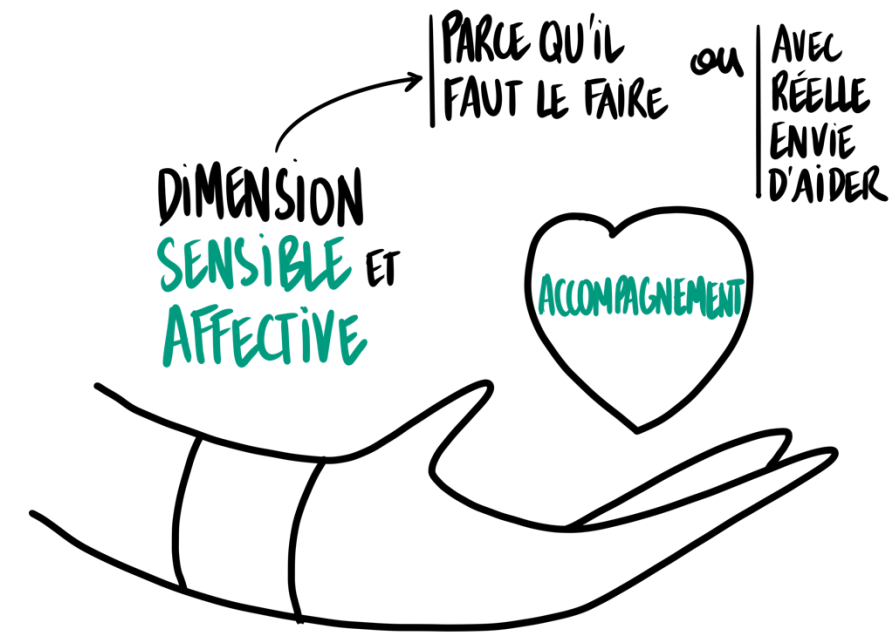
« Ça a été vraiment le cas. J'ai vu des figures maternelles ou paternelles vraiment, certains éducateurs. Je me suis accrochée à eux et que ça m'a beaucoup aidée » (Ariane, jeune placée).

- **De « bons » professionnels qui partent trop vite.**

« Elle avait beaucoup de passions. Elle était passionnante et passionnée. Elle travaillait avec passion. Elle était pleine d'enthousiasme et de gaieté. Elle aussi a dû prendre la porte. Trop bonne pour rester » (Jérémy, co-enquêteur anciennement placé).

- **« Faire son travail parce qu'il faut le faire »** et **« faire son travail avec une réelle envie d'aider »**

« Je ne dis pas qu'il faut se mettre à la place des jeunes, mais peut-être que si c'était mon enfant en face de moi, j'aurais plus de punch, j'aurais envie de l'aider plus. Les éducateurs font leur travail parce qu'il faut le faire, sans passion » (Meggy, co-enquêtrice anciennement placée).

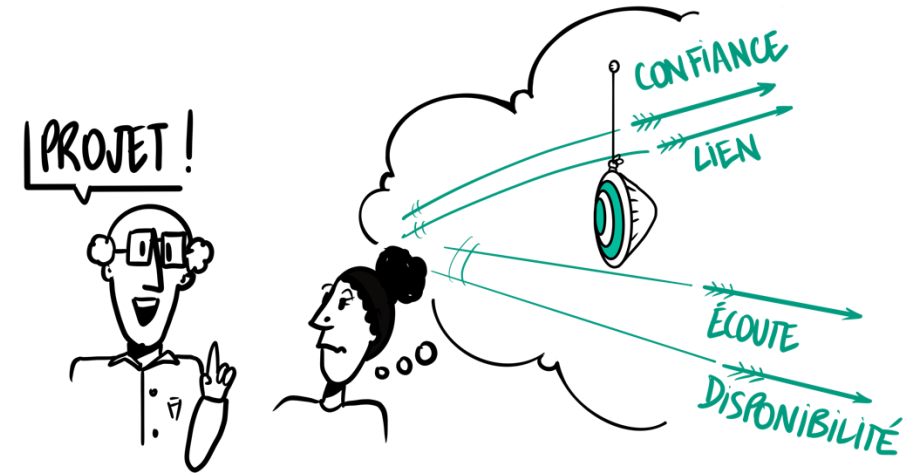


Attachements

➤ Un décalage entre les perspectives des professionnels et des jeunes

« En fait, ce qu'on voit, c'est que les jeunes parlent d'attachement, de lien, de confiance, et nous, on parle de projet, c'est un peu violent de parler de ça, c'est du langage technique » (Isabelle, co-enquêtrice directrice de structure).

« C'est de l'affection standardisé » (Adil, co-enquêteur anciennement placé).

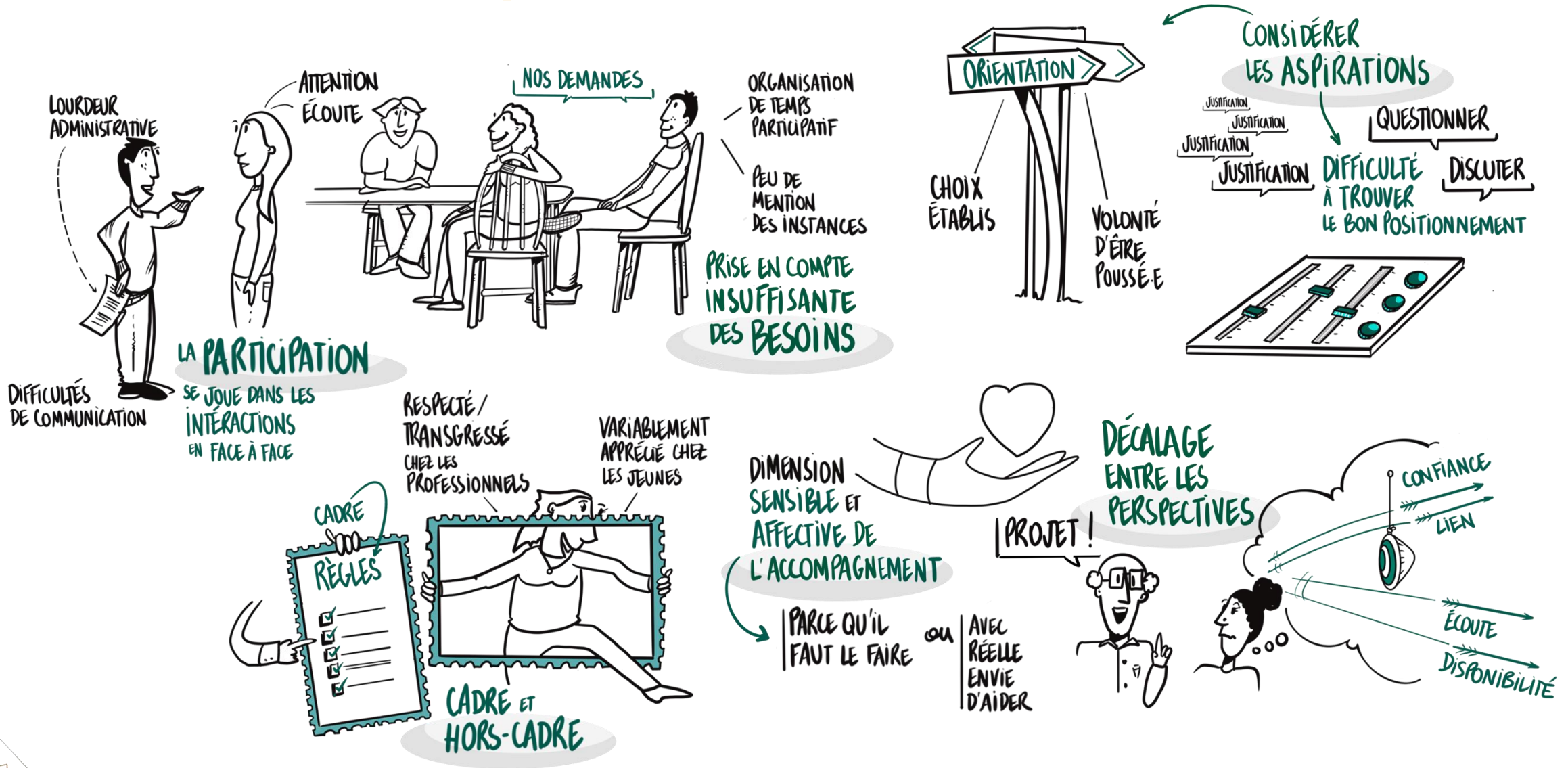


➤ Des jeunes attendent des **professionnels « plus humains »**, impliqués, à l'écoute, disponible :

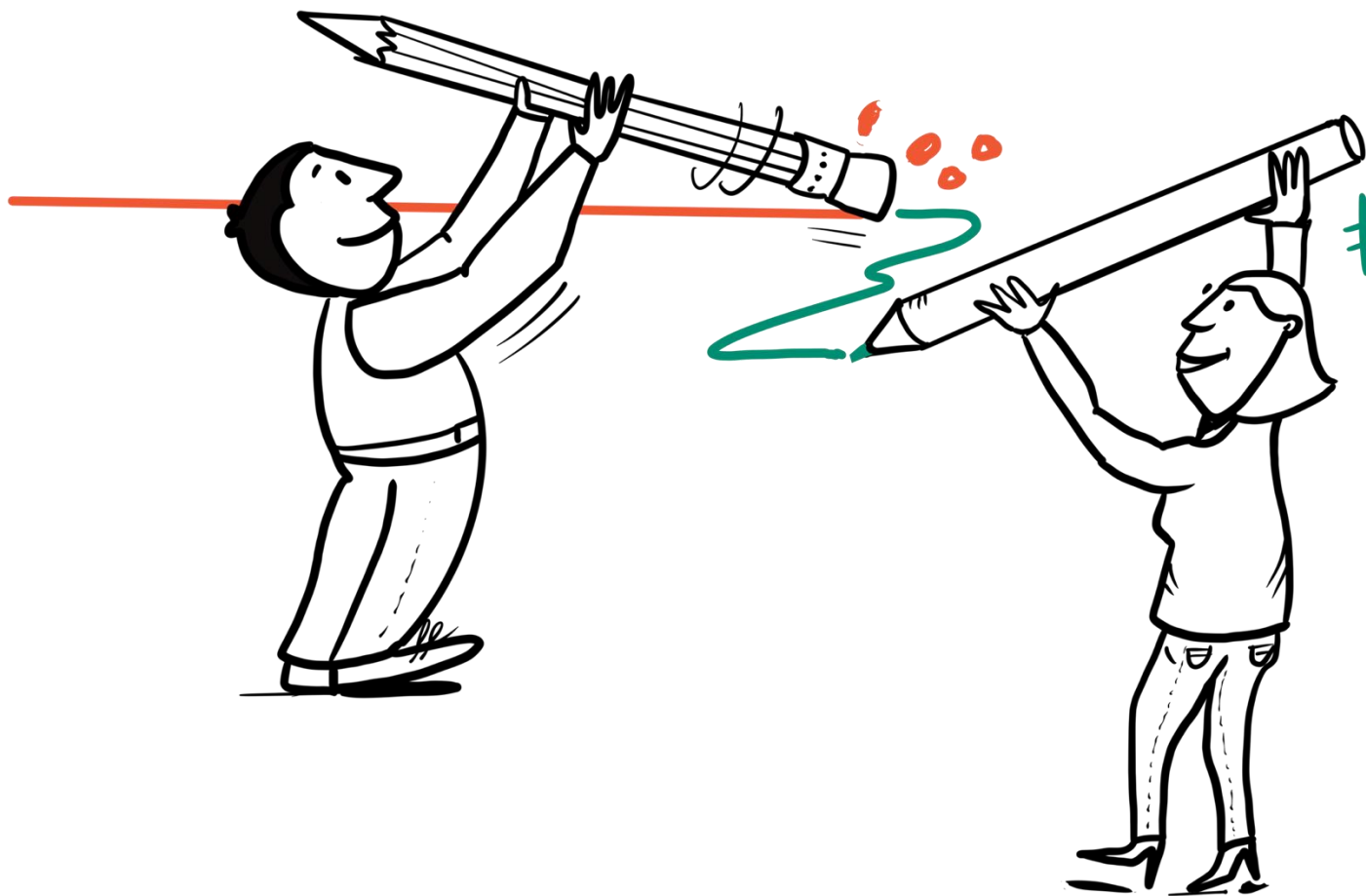
« Il y a certains éducateurs qui sont un peu plus humains, qui ne sont pas que dans le cadre de leur travail. Je sais que j'ai eu beaucoup d'éducs comme ça [...], avec eux ou ma référente actuelle, je sais qu'on a un bon lien, mais vraiment c'est un truc humain, ce n'est pas vraiment le cadre du travail. Par exemple, des fois, je croise dans la rue certains éducateurs de mon précédent foyer, quand ils viennent, on se fait la bise, on discute et tout » (Ariane, jeune placée).



Questions & Réponses



Conclusion



#CHOIX
#INFORMATION
#PARTICIPATION
#DÉMÉNAGEMENT
#CONSIDÉRATION

